



# LE PETIT ECHO



## LE MOT DU MAIRE

Notre commune a connu un été et une arrière saison exceptionnellement ensoleillés.

Les jardins ont manqué d'eau et il a fallu compenser cette sécheresse par de nombreux arrosages.

Les effets du dérèglement climatique sont de plus en plus visibles.

Les inondations qui ont touché le département de l'Aude avec une intensité inégalée ont marqué de nombreuses familles avec des pertes humaines et matérielles.

Le dernier rapport du GIEC ( Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique ) remis en octobre nous invite fortement à limiter le réchauffement climatique de 1.5° d'ici à 2030.

Il nous faut donc réagir et agir à tous les niveaux. Chaque geste compte au niveau du pays, des départements, des intercommunalités, des communes, des particuliers.

La Communauté de Commune Pévèle Carembault établit actuellement un document, le PCAET: (Plan climat air énergie territoire) qui rassemble les actions permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Elle recense toutes les initiatives locales qui luttent contre le réchauffement climatique, favorisent la biodiversité, luttent contre le gaspillage... Tout le territoire est invité à se mobiliser.

Rendez-vous sur le site de la CCPC :

[www.pevelecarembault.fr/plan-climat-energie](http://www.pevelecarembault.fr/plan-climat-energie).

Pévèle  
Carembault



Plan Climat  
Air Énergie Territorial

Notre village a reçu dernièrement le label « Terre Saine » du ministère de la transition écologique qui atteste des efforts entrepris en matière d'entretien des espaces publics avec l'arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires comme les désherbants.



Au 1er janvier 2019, l'utilisation de ces produits sera interdite pour les particuliers. Loin d'être un retour en arrière, il nous faut adapter nos habitudes pour préserver notre santé, celle de nos proches, celle de notre planète.



Posons-nous cette question :

Que faisons-nous pour réduire le réchauffement climatique? En matière de déplacement, de consommation énergétique, de respect de l'environnement, de gestion des déchets...

2030, c'est demain!

C'est maintenant qu'il nous faut agir pour envisager l'avenir avec confiance.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Thierry DEPOORTERE  
Maire de La Neuville

## Sommaire

- Page 1  
Editorial
- Page 2  
Communauté de Communes Pévèle Carembault
- Page 3  
Actualités
- Pages 4  
Environnement
- Page 5  
Travaux Animations
- Page 6  
Animations
- Page 7  
Ecole Associations
- Page 8  
Etat civil Médiathèque

# INTERCOMMUNALITÉ

## S'INFORMER

Un nouveau panneau a été installé cet été.

Une face du panneau est réservée aux informations de la Pévèle Carembault, message uniforme dans les 38 communes du territoire. L'autre face est disponible pour les messages de la commune.



## SEMAINE BLEUE

Le mardi 9 octobre, vingt-trois neuvilloises et neuvillois ont assisté au spectacle proposé par la CCPC dans le cadre de la semaine bleue. Fernando a enchanté le public présent avec la reprise des chansons de Julio Iglésias tandis que les rires ont accompagné les imitations de Jeremy Girot.



## GROUPEMENTS DE COMMANDES

« L'union fait la force » ; c'est bien ce que prouve la démarche menée par la Pévèle Carembault pour aider les communes à réduire leurs dépenses.

En se groupant pour passer des commandes, on obtient des prix sensiblement plus bas. Les fournisseurs ou prestataires ont la garantie de traiter des volumes plus importants et donc baissent les prix. C'est ce qui a été démontré sur plusieurs marchés: assurances des communes, achat d'énergie, matériels d'impression...

La moyenne des économies réalisées par les communes est de l'ordre de 30%.

**Dernièrement, le groupement de commandes sur les petits travaux de voirie a permis à notre commune d'économiser plus de 10 000€.**

C'est une somme importante!

Mutualiser les achats c'est aussi une démarche de solidarité intercommunale.



## FORÊT DE PHALEMPIN

En coopération avec l'ONF et le Département du Nord, la Pévèle Carembault va financer une grosse partie des travaux de réaménagement du site des étangs, lieu de promenade bien connu des amateurs de balade en forêt.

**Les travaux prévus concernent :**

**L'entrée du site :** Comblement des nids de poule, mise en place de deux panneaux sur RD 62A.

**Le parking voitures :** Décaissement et reprofilage, pose de bordures bétons, revêtement enrobé.

**Réaménagement du sentier pédestre.**

**Le Kiosque :** Enlèvement tables et bancs, plots en bois et béton, rénovation du kiosque, remplacement et actualisation des panneaux d'information.

**Remplacement des 2 passerelles** sur fossés,

**Mise en place de 15 bornes** « sentier botanique »

**Balise des itinéraires** à la peinture.

**Retraitement des abords** des étangs.

L'ONF financera cette opération à hauteur de 20000€.

La Pévèle Carembault à hauteur de 80000€ Quant au Département, il réalisera la mise en sécurité de l'arrêt de bus sur la RD. Le montant n'est pas connu à ce jour.



## SALON ÉCO-RÉNOVATION & ÉCO-CONSTRUCTION

Plus de 600 visiteurs se sont rendus au **salon Eco Rénovation / Eco Construction** qui s'est tenu à Phalempin les 13 et 14 octobre.

Trente exposants ont pu renseigner et informer les visiteurs sur toutes les sources d'économies pour leurs futurs travaux.

**L'Espace Info Energie**, financé par la Pévèle Carembault, a aussi pu apporter des conseils pertinents. Ce dernier se tient toujours à la disposition des habitants de La Neuville concernant l'étude menée sur les déperditions d'énergie des habitations lors de la thermographie aérienne.



Renseignements complémentaires en mairie.

# ACTUALITÉS CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Depuis le 14 Mars 2017, les demandes de carte d'identité et de passeport ne sont plus possibles en mairie de La Neuville, mais seulement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales. Les plus proches de la Neuville sont celles de Seclin et Carvin.

Vous pouvez faire votre pré-demande sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) afin d'obtenir un numéro de pré demande et la liste des justificatifs à fournir.

Avec ce numéro et vos justificatifs, vous vous rendez à la mairie que vous avez choisie pour la prise de vos empreintes digitales (vous pouvez prendre rendez-vous pour éviter les files d'attentes).

Vous retirez ensuite votre carte dans la mairie où vous avez déposé votre demande. La mairie de La Neuville peut vous aider si nécessaire pour remplir la préinscription sur internet.

**Mairie de Seclin: 03.20.62.91.17**  
**Mairie de Carvin :03.21.74.76.05**

## CENTENAIRE ARMISTICE 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2018 marque le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale et qui permit la fin des combats et la paix retrouvée.



La commémoration du 11 novembre revêt cette année un caractère particulier.



Les clochers qui rythment notre vie, nos joies et nos tristesses ont aussi vocation à célébrer des moments solennels, c'est pourquoi, le 11 novembre 2018 à 11h00, les clochers de France, dont celui de notre village, sonneront pendant 11 minutes.

La cérémonie à La Neuville se déroulera à 11h30 au monument aux morts pour la France. Les enfants de l'école seront présents et participeront au devoir de mémoire envers ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et la paix.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette commémoration et espérons que de nombreux neuvillois seront présents.

## RECENSEMENT DES PERSONNES À RISQUE

Dans le cadre du plan de prévention canicule, un registre nominatif des personnes sensibles (+ de 65 ans, + de 60 ans inaptes au travail, handicapées..) est mis en place en mairie. L'inscription se fait en mairie par la personne concernée ou par un tiers (parents, voisins...). La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. La mairie recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande. Ces renseignements confidentiels seront fournis à la demande de la préfecture en cas de déclenchement de plan d'urgence afin de faciliter le travail des personnes chargées des secours.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 5 janvier 2019 à 18h30.

Salle  
La Clairière à  
La Neuville.



## INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale et est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2018.



Pour s'inscrire, tout demandeur doit faire preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché à la commune. (carte d'identité ou passeport, avis d'imposition, quittance de loyer, de gaz, d'électricité...)

L'inscription avant la fin de l'année permettra aux personnes concernées de voter lors des élections des représentants au parlement européen qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.



Espaces naturels régionaux et la Communauté de Communes Pévèle Carembault s'associent pour proposer l'achat groupé d'arbres, arbustes, fruitiers, graines et bulbes



de variétés régionales. Vous bénéficiez ainsi de tarifs avantageux et participez à la sauvegarde de végétaux produits en région. Pour passer commande, vous pouvez réserver et payer en ligne sur le site [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) ou en vous procurant le catalogue et le bon de commande disponibles en mairie.

Les commandes doivent être passées avant le 11 janvier 2019 pour une livraison le 8 février 2018 de 16h à 19h à la ferme équestre de l'institut de Genech.

Pour tout conseil ou renseignement, vous pouvez contacter la référente de notre territoire: Emmanuelle UHRES au 03 20 79 20 80 [eurhes@pevelecarembault.fr](mailto:eurhes@pevelecarembault.fr)



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1er octobre au 31 mars - Thumeries

Du lundi au samedi : 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45  
Dimanche de 9h00 à 11h45



La commune de La Neuville a obtenu le label « Terre saine » par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Cette récompense marque l'engagement de notre commune envers la protection de l'environnement et pour la biodiversité avec l'arrêt total de l'utilisation de pesticides pour l'entretien des trottoirs, du cimetière et des espaces publics.



Une table de pique-nique a été installée cet été dans le verger à proximité du sentier du tour du village et de l'école. De nombreux promeneurs utilisent le sentier et peuvent profiter de cet aménagement pour se restaurer ou se reposer. Neuvilleois et Neuvilleoises y trouvent également un lieu accueillant et sympathique.

## DÉJECTIONS CANINES

Suite à de nombreuses déjections présentes sur le chemin menant à l'école emprunté par les familles, écoliers et randonneurs, des affiches ont été installées, invitant les maîtres à ramasser les crottes de leur(s) chien(s). L'utilisation d'un sac est ainsi vivement conseillée.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



## TAILLE DES HAIES

Les haies ont grandi et se sont élargies ces derniers mois. Il est temps de tailler celles-ci afin de respecter les hauteurs réglementaires et ne pas empiéter sur le trottoir ou chez le voisin et éviter tout différend. Rappel haies séparatives en mitoyenneté ou à 0.50m de la limite séparative : 2m de hauteur maximum.



# TRAVAUX

## SALLE LA CLAIRIÈRE



Durant l'été, des travaux ont été réalisés dans la salle La Clairière. Le plafond a été rénové avec le remplacement de l'isolation et des dalles. Un éclairage « Leds » plus économe en consommation a été installé.

Deux vélux ont été remplacés ainsi que deux fenêtres

qui présentaient des problèmes d'infiltrations. L'espace bar a été agrandi afin de le rendre plus fonctionnel. Un local destiné aux locations a été aménagé.

La cuisine a été repeinte et le mobilier existant a été remplacé par des équipements en inox alimentaire afin de respecter la législation. Cette cuisine est depuis la rentrée réservée uniquement à la restauration scolaire.



## SÉCURITÉ

Le long de la rue du Général de Gaulle, 25 balises blanches ont été installées pour rappeler la présence

des îlots de stationnement. La signalisation routière a été entièrement renouvelée sur l'ensemble de la commune.

Un nouveau passage piéton a été installé en face du salon de coiffure pour plus de sécurité.



## PROCHAINES RÉALISATIONS

Les trottoirs en façade des maisons situées rue du Tilleul seront rénovés prochainement. Ces travaux seront réalisés par la même entreprise qui a réalisé les trottoirs de la rue du Général de Gaulle.



Une rampe d'accès ainsi qu'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite est prévue à l'arrière de la mairie. Les lieux publics doivent être accessibles facilement.

## SPECTACLE PATOISANT

### « TOUDIS POUR RIRE »

L'association des Amis de La Neuville et la commission animation de la commune vous invitent au spectacle patoisant « Toudis pour rire » le dimanche 18 novembre à 16h salle La Clairière à la Neuville.

Fous rires assurés et bonne humeur garantie pour ce spectacle humoristique autour des sketches de Simons avec Alphonse et Zulma.

Entrée : Adulte : 7€ Enfants (-12ans) : 5€

Bulletin de réservation joint dans ce journal.



## ANIMATIONS

## CONCERT DE NOËL

La chorale « Chœurs de Flandres » vous donne rendez-vous le vendredi 14 décembre à 20h Salle La Clairière à La Neuville pour son concert de Noël. Laissez-vous charmer par les chants de Noël et chants contemporains revisités à quatre voix. Participation libre.



## SOIRÉE « JEUX DE SOCIÉTÉ »

L'association « On fait un jeu?! » a organisé une soirée « jeux de société » le samedi 5 octobre. Vous avez manqué cette soirée? Rendez-vous le samedi 1er décembre Salle « La Clairière » à partir de 17h, en famille ou entre amis, pour découvrir une multitude de jeux classiques ou nouveaux pour tous les âges. Un escape game sera également proposé.



On fait un jeu?!  
JOUER POUR ÊTRE BIEN

# ANIMATIONS

## SPECTACLE DE NOËL

## LES APPRENTIS LUTINS



Quatre lutins sont choisis pour participer à une formation express afin de remplacer le Père Noël dans sa tournée du 24 décembre ! Descente acrobatique de cheminée, simulation de conduite de traîneau, essayage du costume de Père Noël... Seront-ils prêts à temps ?

**Salle La Clairière, samedi 22 décembre à 17h.**

A l'issue du spectacle, les enfants et les aînés recevront leur colis de Noël.

**Pensez à déposer en mairie votre bulletin d'inscription joint à ce journal afin de réserver votre colis de Noël.**



## SORTIE LOUVRE LENS

# AMOUR

26 SEPT 2018 - 21 JANV 2019

EXPOSITION

Découvrez cette exposition avec visite guidée le dimanche 25 novembre de 14h30 à 15h30.

Réservez votre place en déposant en mairie le bulletin d'inscription joint à ce journal. Possibilité de repas le midi et de covoiturage

## Festival de l'arbre

## ANIMATIONS

Dans le cadre du festival de l'arbre, la commune de La Neuville organise une **plantation d'arbres fruitiers** le samedi 24 novembre à 10h au verger situé près de l'école ainsi qu'une **sortie découverte en forêt**

l'après-midi de 14h30 à 16h30.

Départ devant la salle la Clairière.



## SORTIE « BAGUAGE »

Le 6 Octobre, 11 Neuvilleois ont assisté à une séance de baguage d'oiseaux dans **le Bois des 5 Tailles**, menée par Jean-Charles Acheré.

La visite de 2 sites, dont une dans les roselières leur a permis d'observer mésanges, fauvettes, rouge-gorge, merles, troglodytes mignons, ou accenteurs mouchets!



Jean Charles, agréé par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, délivre les oiseaux récupérés dans des filets tendus, recueille toutes les données biométriques nécessaires à leur identification (espèce, poids, taille, sexe, âge si cela est possible). **Les oiseaux reçoivent une bague unique qui les identifiera tout**

**au long de leur vie et de leur migration.**

Chaque oiseau est enregistré dans une base de données européenne. On sait ainsi que les oiseaux qui passent dans notre région viennent du Nord de l'Europe et descendent au Sud : Espagne, Portugal ou Afrique. Jean-Charles a accès à cette base et peut suivre les oiseaux qu'il a bagués dans leur périple de migration.

Les rapaces effectuent également cette migration, pour accompagner les oiseaux qui représentent leur « garde-manger ».



## SOIRÉE CABARET



La 16ème édition de la Soirée Cabaret de la Neuville est prévue le samedi 2 février 2018. Une soirée conviviale et unique.

Le spectacle, c'est vous!

Relevez le défi et montez sur la scène pour participer au spectacle.

**Présentez une chanson, une histoire, un sketch, une danse..... En solo, en famille ou entre amis.**

Vous contribuerez ainsi à la réussite de cette animation.

Contact: 06 14 60 07 20

# ASSOCIATIONS / ECOLE

## LES AMIS DE LA NEUVILLE

### Gym mémoire

Remise en forme pour les plus de 55 ans, basée sur des exercices physiques adaptés et sur des activités de mémoire, le lundi de 9h30 à 11h00

### Multigym

Remise en forme pour les plus de 55 ans, basée sur des exercices physiques adaptés, le vendredi de 9h30 à 10h30

Renseignements : Elisabeth Cortequisse.

Tel : 06.62.72.70.88

## L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

À la rentrée, **81 élèves** ont repris le chemin de l'école avec la répartition suivante :

Maternelle : 30 élèves - Madame Depoortère  
CP/CE1/CE2 : 22 élèves - Madame L'hermite  
CE2/CM1/CM2 : 29 élèves - Madame Pierre

Dans la classe maternelle, Madame Depoortère, directrice de l'école, est assistée de **deux ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : Madame Perrine Chuffard et Madame Annie Flament.

Madame Peggy Derible intervient en tant qu'**AVS** (Assistante de Vie Scolaire) dans la classe de Mme Pierre pour accompagner les élèves qui ont des besoins particuliers dans leur vie scolaire.

**Les services de restauration scolaire et de garderie** sont assurés par Mesdames Valérie Des-sine, Perrine Chuffard, Annie Flament et Marlène Richard.

Depuis septembre, l'école est revenue à la semaine des 4 jours ; il n'y a plus classe le mercredi et les NAP (Nouvelles activités périscolaires) se sont arrêtées. En revanche, les professeurs des écoles sont toujours en charge des APC (activités pédagogiques complémentaires) pour les élèves qui ont besoin de soutien en lecture. Ces APC prennent la forme d'ateliers en petits groupes après la classe.

**Les trois classes sont désormais équipées d'un tableau interactif** puisque la mairie a équipé dernièrement la classe maternelle.

Dès la rentrée, **le conseil d'élèves** mis en place l'an dernier s'est de nouveau formé. Ainsi, un mercredi sur deux, les élèves se réunissent pour parler de la vie de l'école et voter des décisions.

## LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

**A**mis, seniors et jeunes retraités, Venez vous distraire en rejoignant les membres du club **Les jeudis de la Clairière** qui se retrouvent les 1er et 3eme jeudis du mois dans la nouvelle salle à côté de la mairie. Vous pourrez vous divertir en jouant ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation. Tout cela dans une ambiance familiale. Participation : 2€ la séance

### Renseignements:

Didier Escuriol

07.50.80.67.19

03.62.65.64.24

escuriol.didier@gmail.com



## LES AMIS DE L'ÉCOLE

**L**ors de la réunion de rentrée, l'association « les Amis de l'école de la Neuville » s'est présentée aux nouveaux parents d'élèves en leur offrant un café de bienvenue. Cette rencontre a permis de rappeler le rôle et l'importance de cette association. En effet, chaque année, **elle organise des manifestations** afin de réunir parents et enfants autour de moments festifs ou conviviaux, tout en générant des bénéfices qui servent ensuite à l'achat de matériel pour l'école ou au financement partiel de sorties.

**Au programme :**

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 :**

Bourse à la puériculture

**Mercredi 5 décembre de 10h à 12h00 :** Atelier tissage (apprentissage au métier du tissage)

**Mardi 18 décembre 2018 à partir de 16h30 :** Goûter de Noël

**Samedi 26 janvier 2019 :** Tournoi de belote

**Samedi 9 mars 2019 :**

Carnaval et soirée flamande

**Samedi 18 mai 2019 :** Marché aux fleurs (Braderie de La Neuville)

# ETAT CIVIL

## Naissances

SELLIER Maxence  
le 11 avril 2018

DELATTRE Justin  
Le 1er septembre 2018

## Mariages

LEFEBVRE Mathieu et  
SIX Valérie  
le 9 juin 2018

## Décès

LECLERCQ Edmond  
le 9 juin 2018

MICHALSKI Daniel  
le 28 juillet 2018

DACHEZ Raoul  
le 5 octobre 2018

Site internet de la commune :

[mairedelaneuville.eklablog.fr](http://mairedelaneuville.eklablog.fr)



**Inscrivez-vous à la newsletter de la commune.**

Recevez dans votre boîte mail les informations pratiques, les rappels d'animations, les temps forts du village.

<http://mairedelaneuville.eklablog.fr>

Rubrique « newsletter »

### Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

### Rédaction

Catherine Boulanger, Christine Cossard, Bernard Cortesquisse, Thierry Depoortère.

Imprimé en 300 exemplaires

## LA MÉDIATHÈQUE

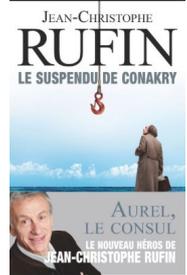
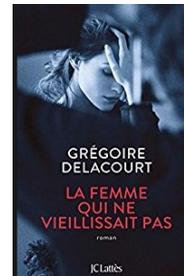
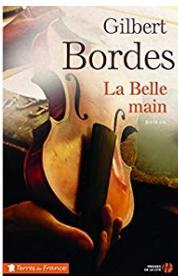
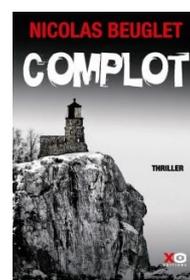
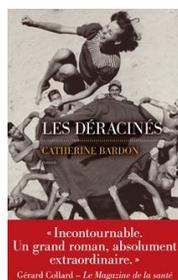
La médiathèque est ouverte le **dimanche de 10h30 à 12h** et le **mardi de 16h à 17h30**

Inscription annuelle : **Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans. Adultes 7€ livres et 15€ multimédia**

Tél : 03. 20.86.53.38 mail : [bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr)

2 liseuses sont à disposition pour une durée de prêt de 3 semaines

Quelques unes des nouveautés disponibles .



Animation « Jus de pommes » à l'école

